



Non à l'initiative « pour un frein aux coûts »

## **La Suisse attachée à des soins de qualité pour toutes et tous**

**Berne, le 9 juin 2024 – Le peuple suisse s'est clairement prononcé ce dimanche 9 juin 2024 contre l'introduction d'un frein au remboursement des prestations de l'assurance maladie de base. Ce résultat confirme son attachement à des soins de haute qualité, accessibles à toutes et tous. Il s'agit maintenant de préserver notre système de santé de futures pénuries et de procéder de manière ciblée pour continuer à en améliorer l'efficacité et en maîtriser les coûts, tout en répondant pleinement aux besoins de la population.**

L'introduction d'un mécanisme de « frein aux coûts » tel que prévu par l'initiative du Centre aurait gravement impacté le système de santé. Non seulement les coûts n'auraient pas diminué, mais une fois le rigide et irréaliste plafond budgétaire atteint, les patient·es n'auraient plus eu aucune garantie de prise en charge des prestations normalement couvertes par l'assurance de base, dont ils et elles auraient pourtant continué à avoir besoin. Des rationnements arbitraires des soins et des délais de prise en charge prolongés auraient été la conséquence inéluctable de cette initiative néfaste. Les votants ont aujourd'hui clairement exprimé dans les urnes qu'ils partagent cette inquiétude. Sébastien Jotterand, co-président de Médecins de famille et de l'enfance Suisse (mfe), déclare : « La population a nettement rejeté cette dangereuse attaque contre l'accès aux soins. Je suis soulagé ».

### **La pénurie menace**

Au cours de cette campagne, les partisans et les opposants à l'initiative se sont au moins accordés sur un point : les soins de base doivent être renforcés. Et il est possible de construire là-dessus. Les soins de premier recours doivent être efficaces et guider adéquatement les patient·es dans le vaste univers de la santé. Une meilleure coordination de ces prestations permettra à l'avenir de renforcer la qualité et l'économie du système.

Le plus grand danger qui se profile dans l'immédiat est toutefois la pénurie de personnel qualifié. « Nous devons agir maintenant pour éviter la menace grandissante d'une pénurie de soins », alerte Sébastien Jotterand. Malheureusement, la sphère politique n'a pas encore suffisamment pris conscience de l'ampleur de ce problème. Dans le secteur stationnaire, ce sont surtout les soins qui sont concernés et des fermetures de lits ont lieu régulièrement. Dans l'ambulatorio, le manque de personnel soignant, de pharmaciens, de médecins de famille, de pédiatres ou encore de psychiatres est la principale source d'inquiétude. Aujourd'hui déjà, un cabinet sur trois ne peut plus accepter de nouveaux patient·es.

### **Des réformes importantes à mener**

Le secteur de la santé est complexe et très fragmenté, tant sur le plan de l'organisation que de la réglementation. Les exigences administratives croissantes mobilisent notamment de plus en plus de ressources qui ne peuvent pas être allouées à la mission primaire des organisations de soins : soigner la population. Ce ne sont pas de nouvelles réglementations qui sont nécessaires, mais la volonté de tous les acteurs - y compris politiques - d'aller les uns vers les autres. Il faut des solutions globales et partenariales, ainsi qu'un désencombrement réglementaire pour donner l'amplitude nécessaire à leur mise en œuvre. De nombreuses opportunités s'offrent actuellement à cet égard, par exemple une tarification équitable et moderne ou le transfert des traitements stationnaires vers l'ambulatorio.



### **Contacts pour les médias**

- Sébastien Jotterand, co-président mfe (Médecins de famille et de l'enfance Suisse), 079 422 81 35
- Sophie Ley, présidente ASI-SBK (Association suisse des infirmières et infirmiers), 079 374 49 02
- Philippe Eggimann, vice-président FMH (Fédération des médecins suisses), 079 439 49 35
- Martine Ruggli, présidente pharmaSuisse (Société Suisse des Pharmaciens), 031 978 58 35

### **Coordination**

François Huguenet (ftc communication), 021 614 77 76

Fabien Wildi (ftc communication), 021 614 77 75

[info@frein-aux-couts-non.ch](mailto:info@frein-aux-couts-non.ch)